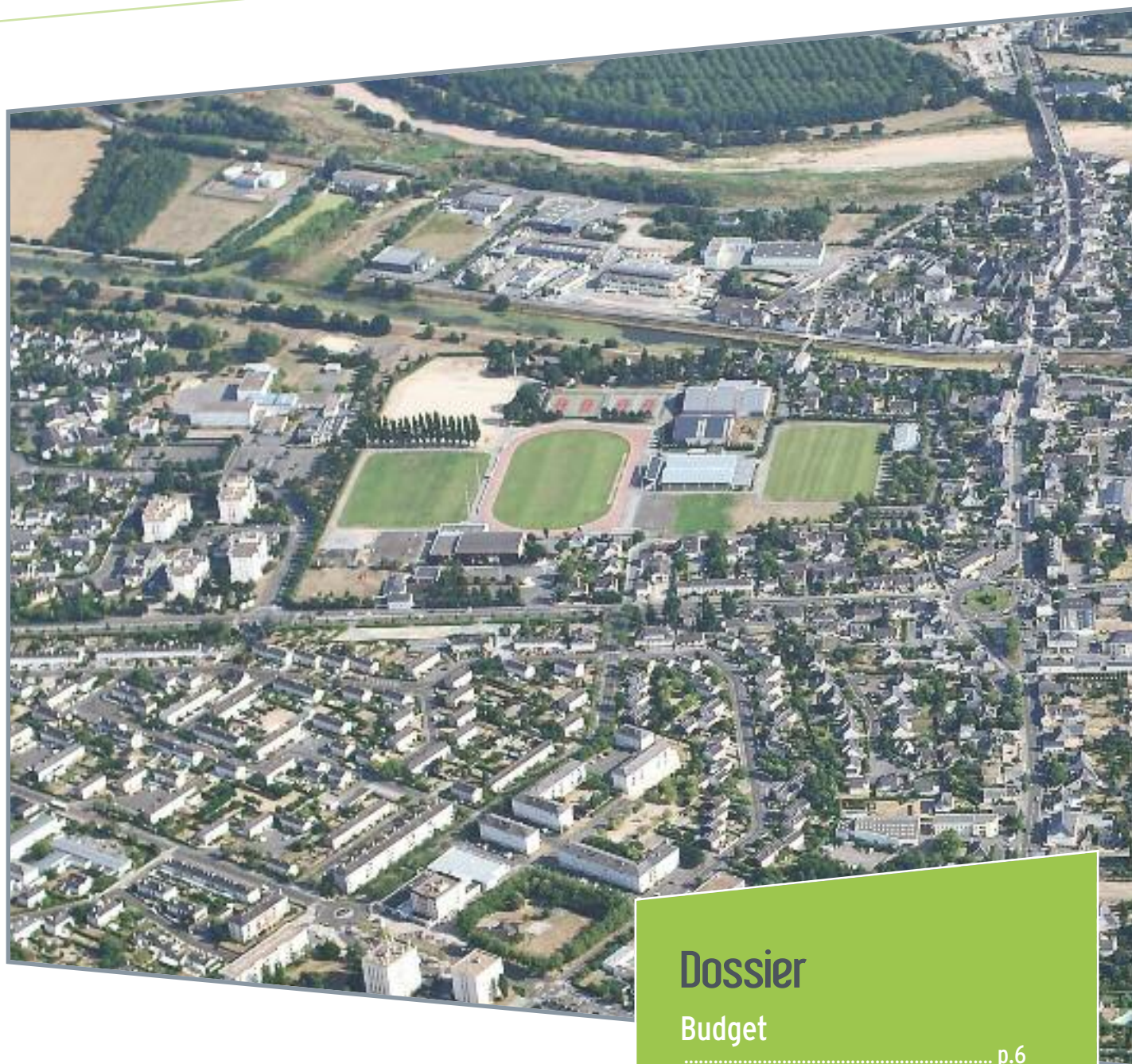


Cé l'info

Le magazine municipal de la Ville des Ponts-de-Cé

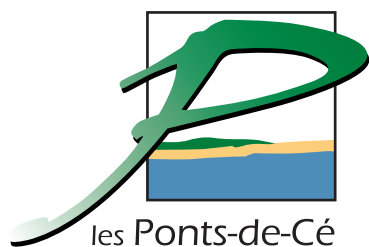


Dossier

Budget p.6

Intercommunalités p.9

Un nouvel agent de proximité p.16



Infos pratiques Cé l'info

Services municipaux

MAIRIE 02 41 79 75 75 - www.ville-lespontsdece.fr
Du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h30),
samedi (9h-12h pour l'état civil). mairie@ville-lespontsdece.fr

MAIRIE ANNEXE DE SORGES 02 41 69 02 00
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi (8h30-12h), jeudi (14h-17h)

POLICE MUNICIPALE 02 41 79 75 73 - 9, rue Charles de Gaulle
(bâtiment annexe de la mairie) police.municipale@ville-lespontsdece.fr

Social

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) 02 41 79 75 72
7, rue Charles de Gaulle (entrée à gauche de l'Hôtel-de-Ville)
Lundi au vendredi (8h-12h30 et 13h30-17h) ccas@ville-lespontsdece.fr

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS 02 41 79 75 72
ccas@ville-lespontsdece.fr

SERVICE D'AIDE À DOMICILE 02 41 79 75 52
7, rue Charles de Gaulle (CCAS). Du lundi au vendredi (8h-12h30
et 13h30-17h). aideadomicile@ville-lespontsdece.fr

FOYER-LOGEMENTS "LES CHAMPS FLEURIS" 02 41 44 90 27
(Sur réservation, possibilité pour les retraités de la commune
de prendre leur déjeuner) - 2, avenue de la Guillebotte
ehpa-champsfleuris@ville-lespontsdece.fr

ESPACE POUR L'INSERTION (EPI) 02 41 79 28 02
3, rue André-Gide. Du lundi au mercredi (9h-12h30 et 14h-17h30),
jeudi (14h-17h30), vendredi (9h-12h30) - epi@ville-lespontsdece.fr

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 02 41 79 28 02
3, rue André-Gide. Lundi et jeudi (14h-17h30)
Mardi et mercredi (9h-12h30 et 14h-17h30 ; accueil sur RV en dehors
de ces horaires) - pij@ville-lespontsdece.fr

CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ 02 41 79 75 10
39 ter, rue Abel Boutin-Desvignes
Du lundi au vendredi (8h45-12h45 et 13h30-17h30)

ANTENNE DE LA CPAM 3646 et ensuite boîte vocale
Centre local de la caisse primaire d'assurance maladie
37 ter, rue Abel Boutin-Desvignes
Le lundi et le jeudi (9h-12h30 et 13h30-16h30)

CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES) 02 41 68 78 78
Permanence administrative le mardi de 14h à 17h au Centre social
Ginette Leroux, 54 avenue de la République à Trélazé
ou le mardi de 14h à 17h et le vendredi 9h-12h et 13h30-17h
à Angers-La Roseraie, 9 rue Charles Baudelaire
> Permanence sociale 3 rue A. Gide sur RV

**CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION
ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DE LOIR À LOIRE)**
En mairie les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois de 9h à 12h

CONCILIATEUR DE JUSTICE
En mairie les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 17h sur RV

ANIMATION SPORTIVE ET JEUNESSE 02 41 79 39 27
EPI (Espace pour l'insertion) - 3, rue André Gide

Culture et loisirs

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY 02 41 79 76 00
1, rue Charles de Gaulle - À partir du 1^{er} septembre, la médiathèque
retrouve ses horaires habituels : mardi (15h-18h), mercredi (10h-12h30
et 14h-18h), vendredi (10h-12h30 / 15h-18h), samedi (10h-12h30 / 14h-17h)
Les horaires sont modifiés durant les vacances scolaires.
mediatheque@ville-lespontsdece.fr

CENTRE CULTUREL VINCENT-MALANDRIN 02 41 79 75 94
2, rue Charles de Gaulle - lundi > jeudi (14h-18h), vendredi (14h-17h)
saisonnaculturelle@ville-lespontsdece.fr

MAISON DES ASSOCIATIONS 02 41 79 75 77
7 avenue de l'Europe - Lundi au vendredi (10h-12h30/13h30-17h)

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE TRÉLAZÉ/LES-PONTS-DE-CÉ
1 rue Pasteur 02 41 68 46 53

ATHLÉTIS 02 41 79 22 90
50, avenue de l'Europe. Lundi au vendredi (8h-12h30 / 14h-17h30)
contacts@athletis.fr

BASE DE CANOË-KAYAK 02 41 44 65 15
30 rue Maximin Gélineau - canoekayaklespontsdece@wanadoo.fr
www.canoe-kayak-lespontsdece.fr (Ouvert tous les jours)
Point information Tourisme 02 41 79 76 07 (juillet et août)

Petite enfance et jeunesse

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) 02 41 79 72 75
3 bis rue André Gide. Permanences accueil : sans R.V. lundi (9h30-12h) ;
avec R.V. jeudi (14h-19h), vendredi (13h30- 16h) et un samedi par mois
(9h-12h)

LES LUTINS MULTI-ACCUEIL 02 41 44 95 16
Espace petite enfance - 5 rue A. Gide
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 18h30
petite.enfance@ville-lespontsdece.fr

ATELIERS ENFANTINS 02 41 79 22 92 le mercredi après-midi
ou 02 41 79 75 75 au service scolaire de la mairie
Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires de 13h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS RAYMOND ZELLER 02 41 57 73 24
Le mercredi et pendant les vacances scolaires

Numéros d'urgence

POMPIERS : 18 ou 112 - **POLICE SECOURS** : 17
SAMU (URGENCES VITALES) : 15
URGENCES-CHU : 02 41 35 37 12
CENTRE ANTIPOISON : 02 41 48 21 21
GRDF URGENCE SÉCURITÉ GAZ : 0 800 47 33 33

Environnement

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES Le vendredi après-midi
ET TRI SÉLECTIF Le mercredi après-midi - 02 41 54 56 10

DÉCHÈTERIE DE LA CLAIE BRUNETTE 02 41 91 90 56
D 751, Route des Coteaux - 49610 Juigné-sur-Loire

DÉCHÈTERIE DE VILLECHIEN 02 41 79 79 94
Rue de la Papeterie, 49124 ST Barthélémy d'Anjou

DÉCHÈTERIE DE LA BAUMETTE 02 41 44 49 13
Allée Seuil en Maine, 49000 Angers
Horaires d'hiver (1^{er} novembre - 31 mars) : les déchèteries
sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
le samedi de 9h à 17h, et le dimanche de 9h à 12h.
Les déchèteries sont fermées les jours fériés

EMMAÛS - Collecte des encombrants 02 41 79 75 80
Enlèvement à domicile tous les 3^e mercredis du mois, entre 13h15 et 17h.
Inscription obligatoire en mairie (Direction des Travaux et de l'Environnement)
au moins une semaine avant. Seuls sont acceptés les encombrants en bon
état de fonctionnement ou pouvant faire l'objet de légères réparations.

PROXIM'CE 02 41 440 440
Service destiné à signaler tout problème sur
la voie publique (nids de poule, tags, lampadaires
défectueux, vitres brisées...) proximce@ville-lespontsdece.fr



www.ville-lespontsdece.fr

celinfo@ville-lespontsdece.fr

édito



La période des vœux est un peu celle de la parenthèse.

Force est de constater que de nombreuses personnes subissent la crise économique et sociale actuelle.

Plus que jamais les collectivités locales sont sollicitées pour répondre à la souffrance, voire à la détresse des plus démunis d'entre nous. Avec les moyens dont nous disposons, nous actionnons tous les leviers qui permettent de faire jouer la nécessaire solidarité. Dans un monde marqué par la montée de l'individualisme et la perte du sens collectif, il nous faut rester les garants d'un tissu social fort, d'une écoute permanente et d'une action de tous les instants contre les inégalités.

Le contexte de crise économique rend les notions de solidarité et de cohésion sociale plus pertinentes que jamais. Mais seuls, nous ne pourrions rien faire, et je tiens d'ailleurs à rendre hommage à tous ceux qui, à nos côtés, œuvrent tous les jours, le plus souvent dans l'ombre, pour que chacun puisse garder sa dignité. L'engagement solidaire n'est pas fait de réalisations somptueuses ou grandiloquentes. C'est souvent l'addition de petits gestes, au quotidien, qui réchauffe les cœurs et met du baume à l'âme.

Dans les situations de crise se révèlent les talents et les raisons d'espérer !

Bonne année 2010 à tous !

Joël Bigot
Maire des Ponts-de-Cé



Photo couverture :
Le terrain d'honneur du stade de La Chesnaie sera en pelouse synthétique en 2010.

Sommaire

■ Municipalité05

Dernières réunions du Conseil municipal

■ DOSSIER06

Le budget 2010 de la ville des Ponts-de-Cé
Questions à Céline Harou, adjointe aux finances

■ Intercommunalité09

Compostage individuel ou collectif :
rendre à la nature ce qu'on lui a pris

■ Associations10

Les Ponts-de-Cé, lieu de livraison des paniers
du Jardins de Cocagne angevin

AGENA

AAEEC Tennis de table : un week-end en or !

■ Culture et loisirs12

Programmation spectacles

Programme médiathèque

Expositions au Centre Culturel Vincent-Malandrin

■ Enfance et jeunesse14

Le nouveau CME est en place

Programme d'animations pendant les vacances
scolaires

■ Services16

Un agent de proximité au service des habitants.

Proxim'Cé : Plus d'un millier de demandes

Uni Cités, "une visite, un sourire" : un premier
bilan positif

■ Parole des élus18

■ Brèves19

Nouveaux arrivants
Made in Angers

Journal municipal de la Ville des Ponts-de-Cé

7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé

Directeur de publication : Joël BIGOT

Rédacteur en chef : Fabrice VILLECHIEN

Rédacteurs : Olivier HAMARD, Anita SYLVESTRE

Mise en page : A4 éditions - 02 41 720 700

Impression : ABELIA Imprimerie
Imprimé sur papier recyclé et encres végétales



Permanences de vos élus de quartiers

Sorges > Mairie-annexe de Sorges
Jean-Paul PAVILLON
Gérard GUIOULLIER, Gérard BIDET
 Samedi 27 février et 27 mars
 13h30 - 15h

La Monnaie > Salle de la Monnaie
Marie-Thé ZELLER et les élus de quartier
 Vendredi 26 février : 18h-19h30

La Guillebotte > Salle de la Guillebotte
Jacqueline BRÉCHET
 Samedi 20 mars : 10h - 12h

La Chesnaie > Salle de La Chesnaie
Céline HAROU et les élus de quartier
 sur RDV

Ile-St-Aubin
 > Mairie, salle du conseil municipal
Jean-Claude BOYER et les élus de quartier
 Samedi matin sur RDV

St Maurille > Salle du Cloître St Maurille
Isabelle VÉRON-JAMIN - Gérard PAPIN
 Jeudi 18 février : 18h - 19h30

Permanences du maire et des adjoints en mairie

Joël BIGOT, maire • samedi : 10h - 12h

Jean-Paul PAVILLON,
 adjoint jeunesse et sports • jeudi matin sur RDV

Marie-Thé ZELLER,
 adjointe aux affaires culturelles • sur RDV

Gérard PAPIN,
 adjoint à la communication, tourisme,
 sécurité • mardi : 9h30 - 11h30

Isabelle VÉRON-JAMIN,
 adjointe aux affaires sociales et à la solidarité
 jeudi après-midi et samedi matin sur RDV

Gérard GUIOULLIER,
 adjoint à la vie associative, citoyenneté, fêtes
 lundi et jeudi : 14h30 - 17h
 vendredi matin sur RDV

Céline HAROU
 adjointe à l'économie, finances, budget
 jeudi : 14h - 15h

Jean-Claude BOYER, adjoint à
 l'urbanisme et aux ressources humaines
 mercredi et jeudi : 10h - 12h

Jacqueline BRÉCHET,
 adjointe à l'éducation,
 l'enfance et la vie scolaire • sur RDV

Gérard BIDET,
 adjoint à la voirie, aux bâtiments
 et aux espaces verts
 vendredi après-midi sur RDV

Secrétariat des élus : 02 41 79 75 70
 mairie@ville-lespontsdece.fr



Conseil municipal : les dernières décisions

Le 14 décembre 2009

Lors de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2009, largement consacré au débat d'orientation budgétaire, les élus de la ville ont pris plusieurs décisions, parmi lesquelles la réévaluation des tarifs des salles municipales, la signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales ou encore la vente de parcelles à la société autoroutière ASF.

Taxe locale d'équipement (TLE)

Cette taxe est destinée à financer les équipements urbains résultant du développement des constructions et permettant de faire participer les constructeurs aux dépenses d'équipements publics. Un taux de 3 % avait été fixé par une délibération du conseil municipal du 20 janvier 1969. Les élus de la ville ont décidé la réévaluation de ce taux à 5 % à compter du 1^{er} janvier 2010.

Tarifs de location des salles municipales

Pour l'année 2010, les tarifs préférentiels aux associations des Ponts-de-Cé utilisatrices des salles de la ville augmenteront de 1,2 %. La majoration sera de 2 % pour les autres utilisateurs des Ponts-de-Cé comme pour les résidents hors commune.

Convention avec la CAF

Dans le cadre de l'accueil de loisirs « Sports Vacances », une convention sera signée avec la Caisse d'Allocations Familiales pour obtenir le versement d'une prestation de service.

Vente de parcelles à ASF

Le conseil municipal a décidé la vente de parcelles bordant l'actuel chantier de l'A87 pour une surface de 12 473 m² à la société des Autoroutes du Sud de la France (ASF). Le produit de cette vente s'élève à 23 220 euros.

Encouragement à l'utilisation des transports en commun

Pour sensibiliser les salariés de la ville à l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture, une aide financière sera attribuée aux membres du personnel qui feront le choix d'utiliser les transports en commun (réseau de transport ferroviaire, réseaux Anjou bus et Kéolis-Cotra). La participation sera égale à 50 % du prix d'achat des titres de transport.

Le 25 janvier 2010

Hormis le vote du budget, qui a représenté l'essentiel des décisions de la séance du conseil municipal, les élus de la ville ont approuvé entre autres la signature d'une convention avec l'AAEEC pour l'utilisation de la salle polyvalente du stade de La Chesnaie.

Centre départemental de tennis

Une nouvelle convention d'une durée de quatre ans a été signée avec le Centre Départemental de Tennis pour permettre d'ouvrir plus largement la fréquentation des équipements sportifs aux pratiques scolaires et de loisirs. Le centre sera administré conjointement par la Municipalité, le Comité Départemental de Tennis et le club ASPC Tennis.

Convention avec l'AAEEC

La section canoë kayak de l'AAEEC souhaitait bénéficier d'un local permettant de disposer du matériel de musculation nécessaire à la préparation physique de ses athlètes durant l'année. La salle polyvalente du stade de La Chesnaie sera mise à disposition de l'ensemble des sections sportives de l'AAEEC qui pourront bénéficier de l'équipement.

Acquisitions

La ville a décidé l'acquisition de plusieurs parcelles rue Halopé-Frères, rue David-d'Angers et avenue de l'Europe pour permettre la réalisation de travaux d'alignement de voirie.

Demandes de subventions

Les groupes scolaires Raymond-Renard et André-Malraux vont bénéficier cette année de travaux importants de rénovation (menuiseries extérieures, sanitaires). Pour

ces deux opérations, dont le montant global est estimé à 167 000 €, le conseil sollicite une subvention au titre de la dotation globale d'équipement.

Présentation du schéma directeur du stade de La Chesnaie

Le stade de La Chesnaie a récemment fait l'objet d'une étude complète débouchant sur un état des lieux et une programmation d'aménagement à prévoir sur une décennie au minimum. La première étape sera l'arrivée du terrain de football en pelouse synthétique. La suite de cette programmation va maintenant faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs.

Haïti

Le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour les réfugiés d'Haiti.

JEUDI 25 MARS	Ecole de Musique, rue Pasteur Espace Rose-Noëlle LENAIN	Quartier Saint Maurille
MERCREDI 31 MARS	Salle de La MONNAIE	Quartier La Monnaie, La Brosse Perrière
MERCREDI 7 AVRIL	ATHLETIS	Quartier La Chesnaie, J. Bodin
JEUDI 15 AVRIL	Salle C du stade de La CHESNAIE	Quartier La Guillebotte
JEUDI 22 AVRIL	JACQUES HOUTIN	Quartier Sorges, La Pyramide
JEUDI 29 AVRIL	EMSTAL	Quartier Ile / Saint Aubin

Les élus à la rencontre des habitants

A partir du 25 mars prochain, les élus viennent à la rencontre des habitants à l'occasion de six réunions de proximité. Ce sera l'occasion d'effectuer un premier bilan deux années après le début de ce nouveau mandat, de présenter les projets municipaux à venir et de débattre avec les habitants. Retenez les dates pour vos quartiers !

Réunions à 20h.

DOSSIER

Le budget 2010

LE 25 JANVIER DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET 2010 DE LA VILLE DES PONTS-DE-CÉ. IL S'ÉLÈVE AU TOTAL À 26,9 MILLIONS D'EUROS (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT).

Dans un contexte économique et social incertain, il s'agit pour Céline HAROU, adjointe à l'économie et aux finances, de

"maîtriser les dépenses tout en apportant de vrais services à la population".

Ainsi, pour 2010, les dépenses de fonctionnement diminuent de 1,1 %. Les élus et les services de la ville font des économies : baisse importante des frais de réceptions et de déplacement, achat de véhicules écono-

miques, remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes collectives, fontaines à eau branchées sur le réseau, etc.

Les dépenses d'investissement sont elles aussi contenues et doivent profiter au plus grand nombre.

Répartition du budget	2009	2010
Fonctionnement (dépenses réelles : personnel, entretien des bâtiments, espaces verts et voirie, fournitures, énergie, chauffage)	10 437 000 €	10 422 000 €
Investissement (dépenses réelles : travaux d'équipement)	5 356 000 €	4 731 000 €
<i>dont autofinancement</i>	1 500 000 €	1 200 000 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2010

L'équipe municipale a choisi d'investir **4 731 000 euros** notamment dans les opérations suivantes :

BÂTIMENTS / GRANDS TRAVAUX

Aménagement d'un terrain synthétique au stade et d'un mini-stade à La Chesnaie = **985 000 €**

Travaux dans les groupes scolaires = **241 000 €**

Rénovation de la salle du conseil municipal = **130 000 €**

Poursuite de l'aménagement de l'île du château = **100 000 €**

Aménagements de l'accueil du camping = **70 000 €**

VOIRIE

Mise aux normes de éclairage public = **200 000 €**

Voiries diverses = **156 000 €**

Mise aux normes des feux de signalisation = **80 000 €**

Aménagement de pistes cyclables sur la levée de l'Authion = **40 000 €**

SERVICES À LA POPULATION / CADRE DE VIE

Subventions aux bailleurs sociaux dans le cadre du programme local de l'habitat = **310 000 €**

Aménagement du multi-accueil petite enfance = **63 000 €**

Parc de l'école intercommunale de musique = **42 000 €**

Achat de livres pour la médiathèque = **57 000 €**



La salle du conseil municipal en rénovation

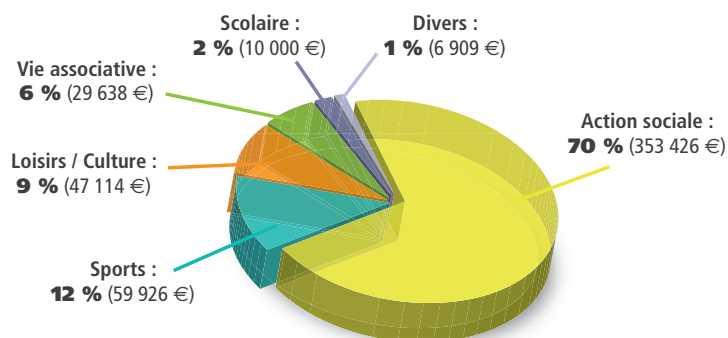


De meilleures conditions d'entraînement pour les licenciés de l'ASPC avec un terrain synthétique

LES SUBVENTIONS POUR 2010

Cette année, la ville a décidé d'attribuer près de 500 000 euros aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ce dernier voit sa subvention augmenter de 40 000 euros. En effet, la crise économique et sociale touche de nombreux habitants de la ville. Des actions sont donc développées ou étendues comme la distribution alimentaire, les aides facultatives et la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Répartition des subventions attribuées



LES IMPÔTS LOCAUX (en euros)

Pour la seconde année consécutive, et malgré un environnement économique peu favorable, la majorité municipale a choisi de **ne pas augmenter les taux d'imposition** pour cette année.

	Bases estimées 2010	Taux 2010	Produits estimés	Part %
Taxe d'habitation	15 681 510	13,93 %	2 184 434	45 %
Taxe foncière bâtie	10 780 136	24,50 %	2 641 133	53 %
Taxe foncière non bâtie	160 527	48,07 %	74 432	2 %
TOTAL	26 622 173	Sans variation / 2009	4 900 000	

ZOOM SUR QUELQUES RATIOS CARACTÉRISTIQUES (en euros par habitant)

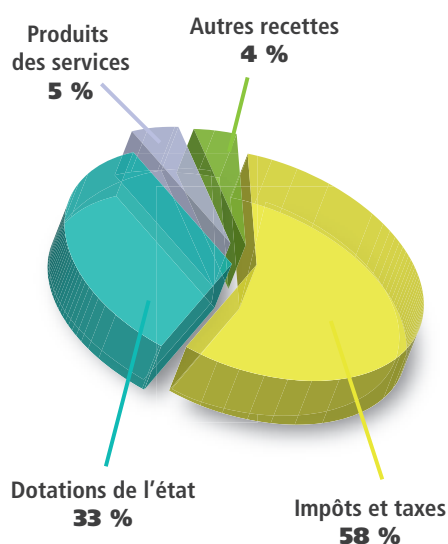
	Les Ponts de Cé prévu 2010	Moyenne ville de taille équivalente 2009
Dépenses réelles de fonctionnement / population	870	1 092
Recettes réelles de fonctionnement / population	983	1 184
Produit des impositions directes / population	409	495
Dépenses d'investissement (travaux) / population	325	416
En-cours de la dette / population	892	951

Budget

D'OÙ VIENNENT LES RECETTES DE LA VILLE ?

Comme l'an dernier, la municipalité a pu boucler le budget sans augmenter la part communale des impôts locaux. Cela ne veut pas dire que les contribuables verront les impôts 2010 au même niveau que 2009. En effet, le parlement réévalue chaque année les "bases" à la hausse. Pour 2010, c'est un taux de + 1,2 % qui a été voté.

Recettes de fonctionnement budget 2010



200 000 euros vont être investis dans la rénovation et la mise aux normes de l'éclairage public.

Questions à Céline Harou, Adjointe aux Finances



La part communale des impôts augmentera-t-elle cette année ?

Non, pour la seconde année consécutive, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Malgré ce que certains prétendent, nous sommes encore en période de crise et les ménages subissent une perte de leur pouvoir d'achat. Nous ne voulons pas accentuer cette baisse par une augmentation des taux d'imposition.

Comment définissez-vous le budget 2010 de la ville ?

C'est un budget rigoureux face à l'incertitude qui pèse sur les finances des collectivités locales. En effet, à l'heure actuelle nous ne connaissons pas l'impact de la suppression de la taxe professionnelle. Nous sommes très inquiets du désengagement de l'Etat et d'autres collectivités sur un certain nombre de domaines comme la petite enfance ou les accueils de loisirs. Les communes doivent supporter de plus en plus de charges sans avoir de moyens financiers supplémentaires.

Ce budget 2010 va permettre de mener des opérations dans le domaine du développement durable. Lesquelles ?

En effet, le développement durable est une volonté politique forte de notre équipe. Ainsi, une subvention sera accordée aux particuliers s'équipant de systèmes produisant de l'énergie renouvelable. Des panneaux solaires seront installés sur les bâtiments communaux et un diagnostic énergétique des bâtiments sera effectué. Dans le domaine des espaces verts, une gestion différenciée sera mise en place et nous arrêterons progressivement l'usage des produits phytosanitaires, notamment à proximité des cours d'eau. Nous étudions également la possibilité d'éteindre les candélabres une partie de la nuit.

Intercommunalité

■ Ordures ménagères

Compostage individuel ou collectif : rendre à la nature ce qu'on lui a pris

rendre à la nature ce qu'on lui a pris. En 2009, Angers Loire Métropole a distribué, 1 557 composteurs, dont 1471 auprès de particuliers. 19 % des maisons individuelles de l'agglomération en sont désormais équipées.

Fin 2009, 434 résidences principales individuelles des Ponts-de-Cé sur 3 051 étaient équipées d'un composteur, soit un peu plus de 14 %. Moins que la moyenne du territoire de l'agglomération qui avoisinent les 19 %.

LA PROCHAINE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS DANS L'AGGLOMÉRATION AURA LIEU AU PRINTEMPS, DE MI-MARS À FIN MAI. DEPUIS 2005, PRÈS DE 10 000 COMPOSTEURS ONT ÉTÉ MIS EN SERVICE SUR LE TERRITOIRE D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE.

30 % de nos ordures ménagères sont des déchets organiques qui peuvent être compostés. Le compostage permet donc de réduire le volume de la poubelle d'ordures ménagères et de produire du compost pour le jardin potager, les plantes ou les jardinières. Avec le compostage, en œuvrant en faveur du développement durable, on diminue les quantités de déchets mis à la collecte en valorisant la partie organique des ordures et l'on nourrit ses plantes et son jardin de façon naturelle. Une façon de

L'an passé, Angers Loire Métropole a lancé le compostage collectif en pied d'immeuble, avec la volonté d'installer une quarantaine de sites par an en partenariat avec des bailleurs sociaux ou des syndicats. Au-delà de l'aspect écologique, le compostage collectif en pied d'immeuble est aussi un facteur de renforcement du lien social entre les habitants d'une même résidence.

La mise en place de ce compostage collectif en pied d'immeuble est assurée par un prestataire : l'association Label Verte, qui prend en charge les demandes, assure le lien avec les syndicats de copropriétés et les bailleurs, l'installation et le suivi du compostage dans les résidences. A ce jour 32 composteurs de 600 litres sont en service dans 28 résidences. Cette opération concerne 400 foyers, soit 700 personnes au total.

Prochaine campagne d'inscription pour les Ponts-de-Cé



Les inscriptions pour la prochaine campagne de distribution de composteurs individuels peuvent être prises jusqu'au vendredi 5 mars 2010.

Renseignements et informations

**Hotel de ville : 02 41 79 75 75
ou Mathilde Rambaud
Service prévention des déchets
Angers Loire Métropole
Tél. 02 41 54 56 78**

Numéro vert : 0 800 800 050

Comment acquérir un composteur ?

COMPOSTAGE EN HABITAT INDIVIDUEL AVEC JARDIN

Le composteur est mis à disposition moyennant une participation de 20 € qui ne sont pas rendus quand le composteur est rapporté. Une convention est établie entre l'utilisateur et Angers Loire Métropole qui en reste propriétaire et en assure la maintenance si besoin.

Plusieurs volumes de composteurs sont disponibles en fonction de la surface pelouse ajoutée à celle du potager :

- de 100 à 450 m² : 320 litres
- de 450 à 800 m² : 420 litres
- au-delà de 800 m² : 800 litres

La distribution est effectuée lors d'une permanence de 16h30 à 19h en semaine. Les usagers sont informés par courrier environ 15 jours avant la date.

COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

Les composteurs collectifs sont mis en place sur les espaces verts, à proximité de la résidence, à partir d'environ 20 % de foyers volontaires. La demande est effectuée par un habitant ou directement par le bailleur social ou le syndic. Une étude de faisabilité sur le site est ensuite réalisée par le prestataire d'Angers Loire Métropole, puis une réunion ou un courrier d'information envoyé aux résidents afin d'expliquer le projet et de faire appel aux foyers volontaires. La participation de 20 euros est demandée au bailleur ou au syndic.

Associations

■ Jardins de Cocagne

Les Ponts-de-Cé, lieu de livraison des paniers du Jardin de Cocagne angevin

L'ASSOCIATION « LE JARDIN DE COCAGNE ANGEVIN » PROPOSE DEPUIS LE 15 JANVIER DE PRENDRE UN ABONNEMENT QUI OUVRE DROIT À LA LIVRAISON HEBDOMADAIRE D'UN PANIER DE LÉGUMES BIOLOGIQUES.

L'association a pour but de remettre en situation de travail des personnes en grande difficulté d'insertion en développant des actions par l'activité économique agricole.

Ce chantier d'insertion permet aux jardiniers de reprendre les repères et le rythme du travail. Les bénéficiaires sont accompagnés en permanence afin de trouver une solution adaptée à leurs situations personnelles et professionnelles.

L'ouverture d'un lieu de dépôt des paniers aux Ponts-de-Cé montre la volonté de la Municipalité de soutenir les acteurs de l'insertion en rapprochant le chantier de ses adhérents et en permettant au jardin de mieux se faire connaître auprès des habitants. Il est aussi possible de prendre un abonnement pour un panier de 7, 10 ou 15 €.

Modalités pratiques : retrait des paniers les vendredis de 16h30 à 18h30 au 7, rue Jean Macé.

CONTACT

02 41 93 19 19
jdcangevin@wanadoo.fr



■ Mobilisation des associations

6 039 € pour le Téléthon



COMME CHAQUE ANNÉE, LES ASSOCIATIONS PONTS-DE-CÉAISES SE SONT MOBILISÉES À L'OCCASION DU TÉLÉTHON 2009.

Malgré quelques craintes sur la mobilisation, la trentaine d'associations a réussi une performance supérieure à l'an passé en récoltant plus de 6 000 €, soit 1000 € de plus que l'an dernier. Ce week-end de mobilisation a été marqué aux Ponts-de-Cé par l'envoi de 240 ballons dont certains ont été retrouvés dans l'est de la France. Le chèque symbolique a été remis le 9 janvier dernier à Madame Marie-Christine LOYS, coordinatrice départementale du Téléthon par Joël BIGOT, maire, Gérard GUIOULLIER, adjoint au maire délégué à la vie associative et le comité de pilotage.

Affichages comité de quartier

Chaque quartier est désormais équipé d'un panneau servant à l'information des conseils consultatifs de quartier. N'hésitez pas à les consulter !

Sorges : 1 avenue de la Vicomté

Prévert : Carrefour Waldeck-Rousseau/chemin de La Monnaie

Saint maurille : À proximité de la salle du cloître

Ile Saint Aubin (2) : Place de l'église et parvis du centre Vincent-Malandrin

La Guillebotte : Devant la salle municipale du quartier, rue André Gide

La Chesnaie : Esplanade Claude-Gendron

■ AAEEC Tennis de Table

Un week-end en or !

DÉBUT DÉCEMBRE, SE DISPUTAIT AU MANS LE TOP 12 RÉGIONAL DES MEILLEURS JEUNES DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DES CATÉGORIES BENJAMIN À JUNIORS. SUR LES 18 REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT, FIGURAIENT DEUX ENFANTS DES PONTS DE CÉ ÂGÉS DE 10 ANS ET SCOLARISÉS EN CM2.

En benjamin, François DOUILLARD qui partait 12^e de la compétition termine à la 12^e place avec une victoire et de nombreux matchs disputés. De belles promesses pour l'avenir !

En benjamine, Justine SICAUD qui partait 4^e dans un tableau où la lutte entre les quatre était importante, n'aura que peu bataillé en survolant la compétition : 11 matchs et 11 victoires avec 1 seul set perdu.

Elle obtient la première place et la médaille d'or. Après sa qualification le mois dernier au 3^e tour des individuels en Nationale 2, Justine est rentrée de ce top 12 avec une belle coupe, une rose et plein de souvenirs. Nul doute qu'elle participera en juin prochain aux Championnats de France et y représentera, avec la manière, la Ville des Ponts-de-Cé et l'AAEEC.



François et Justine à l'entraînement quelques jours avant le Top 12 régional

Ce week-end, avait lieu également le critérium vétérans départemental. Gilbert BARRÉ (vétérans 2) obtient la médaille d'argent derrière un joueur angevin (2 000 points) et se qualifie pour les régionaux pour la

quatrième année consécutive. Il aura participé ces deux dernières années aux Championnats de France. En double, associé à Jean-Noël NOYERS (Vaillante), l'équipe obtient la médaille de bronze.

■ Association Généalogique de l'Anjou

AGENA

L'ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE DE L'ANJOU (AGENA), ORGANISE LE SAMEDI 27 ET LE DIMANCHE 28 MARS 2010, À ATHLÉTIS AUX PONTS-DE-CÉ, SES 2^e RENCONTRES DE GÉNÉALOGIE, SUR LE THÈME « MARINIERS ET MARINE DE LOIRE ».

Cette manifestation regroupera les associations de généalogie de Saint Nazaire à Roanne, ainsi que les départements limitrophes au Maine et Loire. Des librairies spécialisées en généalogie et sur la marine de Loire seront également présentes ainsi que des éditeurs de logiciels de généalogie.

Le public aura tout loisir de rencontrer les associations pour trouver la trace de leurs ancêtres. Deux conférences permettront aux néophytes de s'initier à la généalogie.

Une exposition sur le thème « Mariniers et Marine de Loire », par ses objets exposés et de nombreuses conférences, retracera l'épopée ligérienne de cette fabuleuse aventure.

Le programme des conférences sera disponible à l'accueil de la Mairie, au secrétariat sur le site de la ville et celui de l'AGENA : **02 41 87 90 88** ou sur le **site internet : <http://a.gen.a.perso.neuf.fr>** (rubrique « forum 2010 »).

Entrée et participation aux conférences gratuites.



Un minibus supplémentaire pour les associations

A ce jour, seul un minibus publicitaire était mis à la disposition des associations de la commune. Les besoins étaient de plus en plus importants, notamment au niveau des associations non sportives. La municipalité a décidé de **faire l'acquisition d'un second minibus**, cette fois aux couleurs de la ville. Ce minibus « Cé l'associatif » offre également 9 places. La réservation s'effectue auprès de la Maison des Associations (02 41 79 75 77) selon le même principe qu'actuellement. A noter qu'une nouvelle convention de 3 années supplémentaires a été signée entre la ville et la société chargée de la commercialisation du minibus publicitaire.

■ VivaCité Théâtre

Soutien à Haïti

L'association Pont-de-Céaise VivaCité a décidé d'apporter son soutien aux réfugiés d'Haïti. La recette des 2 spectacles qu'elle donnera à la salle du centre Cesame de Sainte Gemmes sur Loire ira en totalité aux associations haïtiennes départementales (le 13 mars à 20h30 et le 14 mars à 15h).

Culture et loisirs

Spectacles à venir

■ Spectacle jeune public
à partir de 5 ans

Omelette

Par la Compagnie Piment langue
d'oiseau (49)

THÉÂTRE D'OBJETS



Salle Emstal

Mardi 16 février à 11 h et 17 h

D'un petit jouet à peine visible sur la scène, sorti d'un petit œuf jaune lui-même sorti d'un œuf en chocolat, « Omelette » raconte un combat contre... le vide. Le plus important, ce n'est pas l'œuf, mais le neuf, la nouveauté, la surprise. Le plaisir ne dure pas longtemps. Le neuf devient rapidement vieux et appelle à la quête d'un nouvel œuf, puis d'un autre. Les coquilles s'amoncellent, les objets, minuscules et dérisoires aussi, et puis, reviennent les rêves.

TARIF UNIQUE : 6,50 € et une entrée gratuite pour un adulte accompagnateur.

Places limitées à 60 personnes

DURÉE : 45 minutes

Spectacle accompagné d'une exposition.

■ Création aux Ponts-de-Cé

“ Les bras m'en tombent ! ”

Nouvelle création
de l'association Résonance

Samedi 20 février à 20h30

Dimanche 21 février à 15h

Théâtre des Dames

L'association « Résonance » présente sa nouvelle création, dans laquelle la chorégraphe Marie-France ROY réunit une équipe de neuf danseurs de 7 à 70 ans : deux enfants, deux adolescentes dont une en fauteuil roulant, trois adultes dont un porteur du gène de la trisomie, et deux retraités.

TARIF : Plein tarif : 10 € - Tarif réduit : 8 €
Moins de 16 ans : 5 €

En 1^{ère} partie, 2 courtes pièces :

“Nomade” et “Carrément blanc”



■ Théâtre amateur

Sorges - Théâtre > Le coupable est dans la salle

Vendredi 12 et samedi 13 février à 15h30 - Théâtre de l'Avant-Scène

Vendredis 5, 12 et 19 mars - Samedis 6, 13 et 20 mars

et dimanche 7 et 14 mars à 15h

Théâtre des Dames

Renseignements et réservations
au 02 41 79 75 94 ou 02 41 60 23 18

Comité Sainte Maurille > Le secrétaire de Monsieur

Les 12, 13, 26 et 27 février à 20h30 / les 14 et 28 février à 15h

Théâtre des Dames

Renseignements et réservations
au 02 41 44 26 30 ou 02 41 44 82 70



■ L'événement aux Ponts-de-Cé

Sapho chante Oum Kalsoum

Hommage à la grande diva égyptienne

Mercredi 10 mars à 20h30

Théâtre des Dames

Dans ce spectacle, Sapho revient aux sources de la musique orientale et rend hommage à la grande chanteuse égyptienne Oum

Kalsoum. Le spectacle a été présenté sur de nombreuses scènes en France et à l'étranger.

TARIF :

Plein tarif : 20 €

Tarif réduit : 15 €

Moins de 16 ans : 8 €



■ Comédie musicale

Battements de cœur pour duo de cordes

par le Théâtre Nuit (Nantes)

Vendredi 26 mars à 20h30
Théâtre des Dames

Le Théâtre Nuit propose avec « Battements de cœur pour duo de cordes » une comédie musicale originale et fantaisiste.

TARIF : Plein tarif : 10 €

Tarif réduit : 8 € / Moins de 16 ans : 5 €



■ Programme février - mars

Mediathèque

VENDREDI 12 FÉVRIER à 15h

"Racontées d'hier et de toujours"

Des contes à rire ou à s'émouvoir... Se souvenir d'hier et chanter ensemble... En chansons et en racontées, venez partager les souvenirs avec la conteuse Patricia OUVARD.

Spectacle pour les aînés et leurs invités

SAMEDI 6 MARS de 14h à 16h30

Atelier d'écriture

Que l'on soit débutant ou confirmé. Dépasser la peur de la page blanche. Découvrir sa propre écriture. Jouer avec les mots. Prendre plaisir... Animé par Christophe BELLOEIL, auteur-compositeur.

SAMEDI 20 MARS

Boris VIAN à l'honneur

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la médiathèque, en partenariat avec l'école intercommunale de musique Trélazé-Les Ponts-de-Cé, propose des interprétations musicales et racontées des œuvres de Boris VIAN.

Toutes les animations sont gratuites, sur inscription.

CONTACT

02 41 79 76 00

mediatheque@ville-lespontsdece.fr

Expositions au Centre culturel Vincent-Malandrin

Christelle SORDEL et Elsa MILLET

"Calligraphie latine et Enluminure traditionnelle" du lundi 8 février au dimanche 7 mars



Formées dans la plus pure tradition à l'Institut d'Enluminure d'Angers et à l'Institut Alcuin de Tours, Christelle SORDEL et Elsa MILLET ont appris à travailler avec rigueur et finesse afin que l'art du bel écrit et l'art d'enluminer s'harmonisent dans la délicatesse. Dans un monde largement informatisé, les deux artistes tentent de promouvoir l'authenticité du "fait-main" à travers ces arts magiques que sont la calligraphie latine et l'enluminure traditionnelle.

Exposition de Georges SICOT

Au fil du temps des saisons, Acryliques du mardi 23 mars au dimanche 4 avril

La Taverne aux poètes

du mardi 9 mars au dimanche 21 mars dans le cadre du Printemps des poètes "Expoexpoèmes"

Dans le cadre du 50^e anniversaire de la naissance de Vincent-Malandrin.

Exposition de photos et projection du film "Caillotte" le mardi 16 mars à 20h30 au Théâtre des Dames (sous réserve).

Entrée gratuite sur réservation au Centre culturel Vincent-Malandrin par tél. au 02 41 79 75 94 ou par courriel à saisonculturelle@ville-lespontsdece.fr



Enfance et jeunesse



Une élection prise toujours au sérieux

Le mardi 8 décembre, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des 6 écoles élémentaires des Ponts-de-Cé étaient invités à voter pour élire leurs représentants au Conseil municipal des enfants, le troisième depuis sa création en 2005. 337 votants sur 378 électeurs se sont exprimés.

■ Conseil Municipal des Enfants

Le nouveau CME est en place

Ils avaient à choisir 26 délégués parmi 57 candidats, élèves des classes de CM1 et de CM2 habitant les Ponts-de-Cé.

La parité a été respectée puisque 13 garçons et 13 filles (14 CM1 et 12 CM2) siègent désormais à ce nouveau conseil municipal des enfants installé par le maire, Joël BIGOT, le 15 décembre dernier. A cette occasion, le maire a félicité les nouveaux élus et a remercié tous ces élèves qui ont pris cette élection très au sérieux et se sont investis dans la campagne.

Avant de débiter leurs travaux, les jeunes élus ont été conviés, le 13 janvier 2010, à une découverte de la ville, guidés par Jacqueline BRÉCHET, adjointe à l'éducation et à l'enfance. D'autres visites seront proposées, parmi lesquelles, la maison de la justice et du droit ou l'usine de production d'eau potable.

La première réunion, le 26 janvier, a été consacrée à l'élaboration du règlement intérieur et à la constitution des 4 commissions qui permettent la réflexion et l'élaboration de projets pour lesquels un budget est attri-

bué. Ces commissions se réunissent une fois par mois, les séances plénières du conseil se tenant environ trois fois dans l'année pour mettre en commun les travaux et prendre les décisions.

Composition du nouveau Conseil municipal des enfants

VOICI LA LISTE DES CANDIDATS ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LE 8 DÉCEMBRE DERNIER :

Antoine AUFFRET - Antonin BAUDONNIERE
Elsa BAUDOUIN - Simon BAUDOUIN -
Valentin BOUCHET - Killian BOURGAUD -
Ambroise CAILLE - Lucille DUCHESNE - Clara FEUFEU - Marie FOURRIER RABILLON -
Ilyas FRAKSO - Caroline GAUTIER - Alicia GREFFIER - Pierre GUIBERT - Arthur GUILLEUX - Eva MARTIN - Camille MONTHULE -
Clément PANCHE - Capucine PARE - Antonin PASQUIER - Judith RICHARD - Justine SICAUD - Juliette SIETTE - Eléa SOUILHE -
Anthony THARREAU - Théo VAN LERBERGHE

Bourses Projets Jeunes

Promouvoir une jeunesse citoyenne et active

La municipalité, par l'intermédiaire de sa commission Jeunesse, souhaite promouvoir les initiatives des jeunes, favoriser l'émergence de projets et donc rendre les jeunes ponts-de-céais et ponts-de-céaises de 16 à 25 ans acteurs de leur vie dans leur ville.

Dans ce cadre, une nouvelle initiative va être mise en place : des bourses projets jeunes

Ces bourses viseront à soutenir financièrement des projets élaborés par des jeunes des Pont-de-Cé, seuls ou en groupe, à caractère sportif, culturel, scientifique ou de solidarité internationale.

Concrètement, un dossier est à retirer auprès du secteur jeunesse ou du Point information jeunesse **avant le 31 mars**.

Les animateurs du secteur jeunesse ou du Point information jeunesse pourront accompagner les jeunes pour monter leur projet. Le dossier devra être déposé **avant le 31 mai** et les candidats viendront défendre leur candidature devant un jury. Une bourse pourra ensuite être accordée selon la nature et l'intérêt communal.

Secteur jeunesse : Jean-Camille Tijou
Point information jeunesse :
Michaël Guichard

3 rue André Gide
02 41 79 39 27 ou 02 41 79 28 02

jeancamille.tijou@ville-lespontsdece.fr ou
pij@ville-lespontsdece.fr



Deux jeunes aidées en 2009 pour un projet de coopération



■ Ateliers enfantins

Le programme des vacances

Pour les vacances de février, le thème retenu est celui de la télévision. Ainsi la première semaine s'intitulera "la grande émission". Les enfants sélectionneront tout au long de la semaine leurs candidats favoris et la semaine se conclura par un spectacle animateur "Action, ça tourne".

La seconde semaine, les animateurs présenteront le "Tiercé". Plusieurs jockeys seront présents pour la course finale du

vendredi, jour du grand jeu. Plusieurs sorties sont également prévues : la ludothèque, la galerie sonore, la piscine de Trélazé et un conte pour enfants pour les 3/5 ans. Pour les 6/8 ans, deux pièces de théâtre à la maison de quartier Saint-Serge et à Tiercé ainsi qu'une sortie à la galerie sonore.

CONTACT : 02 41 79 22 92

■ Vacances scolaires

Des animations pour les jeunes pendant les vacances scolaires

C'est désormais un rendez-vous incontournable pour les jeunes Ponts-de-Céais pendant les vacances scolaires. La municipalité, via son service jeunesse, organise pour les jeunes de la ville de nombreuses animations pour les vacances.

Sports-vacances pour 10-15 ans, c'est la possibilité de découvrir et de pratiquer plus de 30 sports différents et parfois inédits comme le Kin-ball. C'est aussi une journée exceptionnelle au complexe piscine/patinoire Glisséo de Cholet le 19 février.

Pour les 14/18, c'est C'ité sport qui prend le relais en proposant de nombreuses animations autour de sorties, de sports ou de jeux. Sans oublier les 2 journées consacrées aux jobs d'été les 10 et 13 février. A noter la présence le 13 février du bus pour l'emploi d'Angers Loire Métropole.

Inscriptions à L'EPI les vendredi 5 et 12 février de 18h à 20h et le mardi 9 février de 10h à 12h et de 18h à 20h.

RENSEIGNEMENTS : 02 41 79 28 02



Le programme jeunesse de la médiathèque

■ Mercredi 3 mars

Malles musicales à 10h30

Venez écouter les bibliothécaires raconter en musique des petites histoires aux plus jeunes (3-5 ans) puis une grande histoire (6 ans et plus).

■ Samedi 20 mars

"P'tit bout lit tout" à 10h30

Patricia OUVRARD invite les parents et leurs bébés (6 mois-3 ans) à venir partager un instant autour de lectures et de comptines.

CONTACT : 02 41 79 76 00

mediatheque@ville-lespontsdece.fr

Un rendez-vous pour trouver un job d'été

Le Point Information Jeunesse des Ponts-de-Cé organise le samedi 13 février l'opération « jobs d'été » à destination des jeunes de la ville désireux de trouver un emploi estival. De 10h à 12h30, à la salle polyvalente du quartier de la Chesnaie (39, rue Abel Boutin-Desvignes) une matinée de rencontres et de recrutement avec des professionnels des secteurs de l'hôtellerie, la restauration, l'agriculture ou encore l'animation sera proposée gratuitement à tous. Mieux vaut se munir de son CV pour postuler et participer à des entretiens pour l'obtention de différents postes tels qu'animateur, surveillant de baignade, hôte de caisse, agent d'entretien, aide à domicile ou encore auxiliaire de vie sociale. Cette matinée sera aussi l'occasion de profiter d'informations sur le travail au pair à l'étranger, le volontariat et les chantiers de jeunes.

À noter la présence du bus pour l'emploi d'Angers-Loire-Métropole.

RENSEIGNEMENTS : 02 41 79 28 02

Services

Santé Mentale : comment en parler sans stigmatiser.

Dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale, la ville des Ponts-de-Cé accueille une journée organisée par un collectif d'institutions travaillant sur ce thème. Tables rondes, expositions (à la médiathèque) et ateliers se dérouleront le jeudi 18 mars, salle Emstal de 9 h à 17 h.

■ Service aux habitants

Proxim'Cé : Plus d'un millier de demandes



DEPUIS SON OUVERTURE A L'AUTOMNE 2008, LE SERVICE PROXIM'CÉ A ENREGISTRÉ 1 087 DEMANDES, SIGNALEMENTS OU ANOMALIES RENCONTRÉS SUR LE DOMAINE PUBLIC. CE CHIFFRE EXCLUT LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS OU CELLES QUI NE CONCERNENT PAS LE SERVICE PROXIM'CÉ ET POUR LESQUELLES UNE RÉPONSE IMMÉDIATE EST APPORTÉE.

63 % des demandes portent essentiellement sur le secteur de la voirie. L'éclairage public concerne 15 % des appels et les espaces verts 14 %.

La plupart des demandes ou signalements sont effectués par téléphone. Quelques-unes

sont formulées par courrier, par mail ou oralement directement en mairie.

Seules les interventions urgentes, liées danger pour autrui, sont traitées dans les 48 heures (accidents ou fuite de carburant sur la chaussée, débris de verre ...) Les autres demandes dans le domaine de la voirie exigent un délai supérieur à 48 heures pour qu'une réponse de qualité soit apportée par les services concernés : elles peuvent en effet nécessiter une étude plus approfondie (faisabilité technique, coût, décision de l' élu...). Un courrier de prise en

compte est alors adressé au requérant puis un second courrier lorsque le problème a été résolu.

La réponse à certaines requêtes, en particulier pour la taille ou l'élagage, sont quant à elles programmées dans l'année.

CONTACT : 02 41 440 440
ou proximce@ville-lespontsdece.fr

SECTEUR	DEMANDES	DEMANDES TRAITÉES	TRAITEMENT EN COURS
Voirie	675	622	53
Eclairage public	162	144	18
Bâtiments communaux	36	30	6
Espaces verts	152	139	13
Hygiène et sécurité	37	34	3
Autres secteurs	37	37	

Un agent de proximité au service des habitants.

RELAIS DE LA COMMUNE ENTRE LES HABITANTS, LES COMMERCANTS ET LA MAIRIE, CÉDRIC CHERRUAU EST DÉSORMAIS « AGENT DE PROXIMITÉ ».

Participer à une meilleure communication entre les habitants en apportant écoute et conseils, accompagner les Ponts-de-céais dans leurs démarches administratives en les orientant vers les services compétents, transmettre les suggestions concernant chaque quartier (besoins, propositions d'aménagement, ...) vont maintenant faire partie du quotidien de Cédric Cherrreau. En parcourant régulièrement la ville, Il assure un lien entre la population et la Mairie en allant à la rencontre de la population, des commerçants afin de recenser leurs préoccupations. Il participe aussi à la lutte contre

l'isolement en repérant les personnes isolées et en créant un lien avec les services du CCAS. Par sa présence, il assure une veille préventive sur les espaces publics et participe à la création ou à la consolidation du lien social, en essayant notamment de régler par le dialogue les éventuelles situations conflictuelles entre individus. Il assure aussi le lien avec les services municipaux et le CCAS notamment sur les situations difficiles ou d'isolement. Il peut être présent aux entrées et sorties des écoles.

Enfin, Cédric est aussi chargé des opérations annuelles de recensement de la population et de l'organisation de la diffusion du magazine « Cé l'info »

N'hésitez pas à faire appel à lui.

CONTACT : 06 72 88 88 01



■ Unis Cités

“Une visite, un sourire” : un premier bilan positif

DEPUIS 3 MOIS, 8 JEUNES EN SERVICE CIVIL VOLONTAIRE DE L'ASSOCIATION UNIS CITÉ MÈNENT L'ACTION « UNE VISITE UN SOURIRE » SUR LA COMMUNE DES PONTS-DE-CÉ.

Alexandra et Morgan rencontrent chaque semaine plusieurs personnes âgées. Les visites se font au domicile pour une durée moyenne d'une heure et demie. Les deux volontaires ne partent jamais à l'improviste, ils ont pour mission de préparer chacune des visites en fonction des besoins exprimés ou connus. Au programme : jeux de société, promenade et surtout discussion, échanges et rires.

Les jeunes ont réussi à dépasser les appréhensions qu'ils pouvaient avoir face à un public vieillissant. A priori, pas vraiment attirée par l'univers de la personne âgée, Alexandra n'avait aucune expérience avec ce public. Pourtant, elle précise être très vite passé au delà de ses à priori et désormais chaque visite est pour elle un véritable



Alexane, Morgan et Mme Vigne

moment de convivialité et de partage. Elle attend désormais impatiemment ce rendez-vous hebdomadaire.

Même enthousiasme du côté des personnes âgées qui évoquent régulièrement avoir retrouvé le sourire et la joie de vivre lors de

ces rencontres. Afin de diversifier les moments d'échanges, des temps d'animations collectifs vont être mis en place par l'équipe de volontaires d'Unis Cité (goûter, rencontre, visite...).

CONTACT : 02 41 49 75 72

■ Relais Assistantes Maternelles Le RAM déménage

Pour renforcer la complémentarité entre les deux équipements et faciliter les démarches des parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leurs très jeunes enfants, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a été transféré fin janvier à côté du multi-accueil petite enfance "Les Lutins". Il est désormais installé au 3 bis rue André Gide, dans le quartier de la Guillebotte et dispose d'un



Jacqueline Brechet, adjointe au maire et Chrystel Papon, responsable du RAM

nouveau n° de téléphone : 02 41 79 72 75. Les services dédiés à la petite enfance ont ainsi été regroupés pour mieux répondre à la demande des familles.

Les activités du Relais des Assistantes Maternelles et les animations mises en œuvre restent inchangées.

COORDONNÉES :

Relais Assistantes Maternelles
3 bis rue André Gide
02 41 79 72 75

Portage de livres à domicile

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, IL EXISTE SUR LA VILLE UN SERVICE DE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE.

Un premier bilan de cette expérience a permis de mettre en avant le bien fondé de cette démarche destinée aux personnes âgées ne pouvant se déplacer ou aux personnes qui, pour une raison momentanée (accident, maladie...) ne peuvent se rendre à la médiathèque. 6 personnes bénéficient

régulièrement de cette expérience, fruit de la coopération entre la médiathèque Saint Exupéry et le CCAS. La sélection des livres proposés se fait en fonction des attentes de la personne et de ses goûts personnels. Les visites pour échanger les livres s'effectuent une fois par mois. Elles sont aussi l'occasion de rompre l'isolement et d'échanger.

“Cette action est tout à fait complémentaire de celle que nous menons avec une visite,

un sourire” souligne Isabelle VERON-JAMIN, adjointe au maire. “Plus que jamais, il nous faut être à l'écoute de ceux qui souffrent de l'isolement.”

CONTACTS :

Du lundi au samedi au **02 41 79 75 72**
ou ccas@ville-lespontsdece.fr

Du mardi au samedi au **02 41 79 76 00**
ou mediatheque@ville-lespontsdece.fr

Parole des élus

Mot de la majorité municipale

L'EXERCICE DE BOUCLAGE DU BUDGET EST CHAQUE ANNÉE PLUS DIFFICILE CAR CONTRAIREMENT À L'ÉTAT, NOUS SOMMES DANS L'OBLIGATION DE PRÉSENTER UN BUDGET EN ÉQUILIBRE. MÊME SI LES RECETTES SE RARÉFIENT ET LES DÉPENSES S'ACCUMULENT !

Le transfert de charges de l'Etat vers les communes sans pour autant assurer une compensation financière accentue encore plus profondément la dégradation des finances des collectivités locales. A titre d'exemple, après le passeport biométrique l'an passé et l'instruction du RSA, la tenue du centre de vaccination de la Chesnaie contre la grippe A a coûté 25 000 € à la ville, nous verrons bien à quelle hauteur nous remboursera l'Etat mais il y a fort à parier qu'une nouvelle fois ce seront les contribuables communaux qui paieront.

Pour cette année 2010, la majorité municipale a fait le choix de maintenir des services à la population de haute qualité et de travailler pour les années futures comme avec la construction du futur bâtiment du CCAS ou l'installation d'un terrain en pelouse synthétique qui sera mis à disposition des licenciés de l'ASPC football mais également des scolaires et des jeunes de la ville pour les animations proposées pendant les vacances scolaires. Nous investissons également dans l'avenir en participant au démarrage du quartier de la Monnaie (200 logements d'ici 2 ans) ou dans l'aménagement du secteur de l'ancienne gendarmerie.

L'investissement sera cette année à hauteur de 4,7 M€. C'est dire si nous soutenons l'activité de nos entreprises après avoir participé au plan de relance l'an passé.

Mais la conjoncture étant ce qu'elle est, nous nous devons d'être prudents. Nous préférons la réalité aux apparences. C'est du reste l'attitude adoptée dans toutes les collectivités cette année.

La gageure aura été de clore ce budget sans augmenter la part communale des impôts locaux. Pas sur que nous puissions le faire indéfiniment. Nous aurions aimé avoir un débat sur le budget de la commune mais le silence de l'opposition municipale est assourdissant. Elle ne propose aucune alternative crédible à notre projet. Tout simplement car notre budget est celui du bon sens, de la responsabilité et de l'avenir de notre ville.

Vos élus de la majorité municipale

Mot de l'opposition

Une nouvelle année commence. Nous formons des vœux pour que la vie soit plus belle dans notre ville des Ponts-de-Cé.

Soyons fous... et s'ils se réalisaient...

Alors, on se mettrait à croire vraiment aux vertus de la démocratie participative, pas seulement pour la beauté des mots, ou la promesse du concept, non !... mais parce que c'est formidable de donner la parole à l'ensemble des habitants de la commune lorsqu'ils prennent le temps de se prononcer sur des sujets qui touchent à leur vie quotidienne. Et c'est bien parfois aussi d'écouter le bon sens...

On se dirait que, oui, c'est mieux de créer une nouvelle ligne de bus pour aller au "Moulin Marcille", sans supprimer une grande partie de la desserte du quartier de la Guillebotte et du foyer-logement, sans pénaliser ceux qui y résident, et en particulier nos aînés... Il n'est pas bon de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

On écouterait (sans rire sous cape !) les propositions et les remarques de tous les conseillers municipaux, y compris ceux de l'opposition, puisqu'après tout, le but commun est de servir l'intérêt général. Et on ne se dresserait pas sur ses ergots en leur rendant une réponse pourtant légitime...

On verrait (oui, c'est possible !) la politique de la ville échapper à l'influence rétrograde et stéréotypée d'une idéologie nationale. Elle pourrait même se soustraire aux conseils "désintéressés" d'élus des communes voisines...

On découvrirait, (quelle merveille !) que nos représentants sont utiles et influents au sein d'Angers-Loire-Métropole... Qu'ils n'ont pas simplement endossé le costume, mais qu'ils portent une ambition pour la commune...

On sentirait (magnifique !...) un engagement fort et déterminé pour développer l'emploi, en ne se bornant pas à augmenter le nombre de fonctionnaires... Et à faire supporter en héritage le coût de leur retraite à nos enfants...

On conviendrait que, oui, naturellement un bâtiment municipal mal entretenu c'est inacceptable, c'est honteux et ça coûte cher à remettre en état... Alors, on remettrait du chauffage dans notre église, comme dans tous les bâtiments communaux pour ne pas qu'elle s'abîme... On dit qu'il vaut mieux prévenir que guérir...

Et on resterait humble, (est ce possible ?) et on n'oublierait pas que les projets qui se concrétisent aujourd'hui ont été portés par d'autres avant nous...

Ce serait bien... On peut toujours rêver...

Au cours de cette année, nous resterons attentifs et actifs pour servir de notre mieux les Ponts-de-Céais et pour défendre la démocratie. Bonne année à chacune et à chacun d'entre vous.

Pierre-André Ferrand - Pierre Deremaux - Robert Duchesne - Sylvie Froger - David Colin - Edith Emereau - Nathalie Buteau - Martine Riffault.

Naissances

Hugo COLIN	8 NOVEMBRE
Luidgi ROUSSEAU	10 NOVEMBRE
Sacha MAURICE	16 NOVEMBRE
Maël CONNAN	29 NOVEMBRE
Maxence HAMON	29 NOVEMBRE
Soan GAUDIN	8 DÉCEMBRE
Nayla ZAMOURI	15 DÉCEMBRE
Eugénie LAMOTHE	18 DÉCEMBRE
Paco VAUGOYEAU	21 DÉCEMBRE
Lina HASSAM	23 DÉCEMBRE
Zahra DELHOMMEAU	27 DÉCEMBRE
Wassim KHALLADI	6 JANVIER
Elisa MICHEL	24 JANVIER

Décès

Bernard LE QUERE	14 NOVEMBRE
Pierre GRISARD	16 NOVEMBRE
Henri MARCHAIS	1 DÉCEMBRE
Jean-Noël GIRARD	1 DÉCEMBRE
Jean RENAULT	2 DÉCEMBRE
Marie Thérèse BOUDET née CHARON	4 DÉCEMBRE
Yvette GAURET née BONNEAU	7 DÉCEMBRE
Daniel MANCEAU	10 DÉCEMBRE
Marguerite GUIDAL née L'HARIDON	10 DÉCEMBRE
Maria DUBOIS	18 DÉCEMBRE
Nicole DESCHAMP	27 DÉCEMBRE
René ROBERT	2 JANVIER
Louis BANRY	3 JANVIER
Josette BRIHIEZ	4 JANVIER
Jane BARA	10 JANVIER
Marie-Odile BOUCHET	13 JANVIER
Marie DENECHERE	21 JANVIER

■ Invitation

Nouveaux arrivants

Le Maire et l'équipe municipale invitent les nouveaux arrivants à une réception de bienvenue. Les participants rencontreront leurs élus et feront plus ample connaissance avec la ville des Ponts-de-Cé. Cette cérémonie conviviale se terminera par le verre de l'amitié et la remise d'un sac cadeaux offert par la municipalité.

Les familles installées depuis janvier 2009 et celles qui ne se seraient pas signalées en 2008 sont invitées à se faire connaître.

Il suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous pour le 10 mars 2010 et le déposer à l'Hôtel de Ville ou à la mairie-annexe de Sorges ou bien l'adresser à :
Hôtel de Ville – Secrétariat du Maire – BP 60029 - 49135 Les Ponts-de-Cé Cedex.
Vous avez également la possibilité de vous signaler par internet à l'adresse suivante : mairie@ville-lespontsdece.fr

Une invitation personnelle sera adressée aux personnes inscrites.

Bulletin d'inscription à l'accueil des nouveaux arrivants

Samedi 27 mars 2010 - 10h30 - Salle Emstal

- Mme NOM..... Prénom
- M. NOM..... Prénom
- Mlle NOM..... Prénom

Adresse :

Courriel :@.....

Accompagné(s) de enfants – merci de préciser les âges : ans
soit un total de personnes

Date d'installation aux Ponts-de-Cé :

■ Visite d'entreprises

Made in Angers

DU 8 FÉVRIER AU 5 MARS 2010 SE TIENT LA 11^e ÉDITION DE MADE IN ANGERS.

Si les visites d'entreprises restent le cœur de cette manifestation appréciée l'an dernier par près de 20 000 visiteurs, d'autres événements se greffent au programme du mois de février (animation musées insolites du 19 au 21, journée de l'économie solidaire le 27, week-end des métiers d'arts du 26 au 28...) et de mars avec notamment un forum sur l'emploi le 5 au centre des congrès d'Angers.

6 entreprises Ponts-de-Céaises participent cette année à Made in Angers :

L'atelier du Grand Large, l'établissement Gaignard, les serres et vergers de Pouillé, Terres et Terroirs, l'usine des eaux et nouveauté, le Village Oxylane.

Le musée des coiffes et des traditions participera au week-end des musées insolites.

Renseignements et inscriptions auprès de l'office du tourisme d'Angers (02 41 23 50 01) ou sur internet : www.angersloiretourisme.com ou www.angersloiremetropole.fr



Agenda

FÉVRIER

Vendredi 12, samedi 13 – 20h30 et dimanche 14 – 15h Théâtre des Dames " LE SECRÉTAIRE DE MONSIEUR " TROUPE DU COMITÉ SAINT-MAURILLE – COMÉDIE

Samedi 13 – 10h à 12h Salle de La Chesnaie OPÉRATION " JOBS D'ÉTÉ "

Samedi 13 – 20h30 Église Saint-Aubin LE PETIT CHŒUR DILETTANTE – MUSIQUES SACRÉES DE L'EUROPE DU XVIII^{ème} SIÈCLE

Mardi 16 – 11h et 17h Salle Emstal " OMELETTE " COMPAGNIE PIMENT LANGUE D'OISEAU – JEUNE PUBLIC

Samedi 20 – 20h30 et dimanche 21 – 15h Théâtre des Dames LES BRAS M'EN TOMBENT – ASSOCIATION RÉSONNANCE – NOUVELLE CRÉATION

Dimanche 21 – 10h à 16h Salle Jacques Houtin ATELIER " DANSE BRETONNE " – L'AMICALE DE SORGES

Mercredi 24 – 15h et 20h30 Théâtre des Dames CINEMA – MAX ET LES MAXIMONSTRES FILM DE SPIKE JONZE – AVENTURE

Vendredi 26, samedi 27 – 20h30 et dimanche 28 – 15h Théâtre des Dames " LE SECRÉTAIRE DE MONSIEUR " – TROUPE DU COMITÉ SAINT-MAURILLE – COMÉDIE

MARS

Lundi 1^{er} Salle Emstal CONSEIL MUNICIPAL

Jusqu'au 7 Exposition Centre culturel Vincent-Malandrin CHRISTEL SORDEL ET ELSA MILLET – ENLUMINURES ET CALLIGRAPHIES

Du 9 au 21 Exposition Centre culturel Vincent-Malandrin EXPOSITION PRINTEMPS DES POÈTES " COULEUR FEMME "

Du 23 mars au 4 avril Exposition Centre culturel Vincent-Malandrin EXPOSITION GEORGES SICOT – AU FIL DU TEMPS DES SAISONS – ACRYLIQUES

Vendredi 5 et samedi 6 – 20h30 et dimanche 7 – 15h Théâtre des Dames " LE COUPABLE EST DANS LA SALLE " TROUPE DE L'ASSOCIATION SORGES-THÉÂTRE – COMÉDIE

Mercredi 10 – 20h30 Théâtre des Dames SAPHO CHANTE OUM KALTHOUM – HOMMAGE À LA DIVA ÉGYPTIENNE

Vendredi 12, samedi 13 – 20h30 et dimanche 14 – 15h Théâtre des Dames " LE COUPABLE EST DANS LA SALLE " TROUPE DE L'ASSOCIATION SORGES-THÉÂTRE – COMÉDIE

Dimanche 14 et 21 ELECTIONS RÉGIONALES

Mardi 16 – 20h30 Théâtre des Dames " CAILLOTE " HOMMAGE À VINCENT-MALANDRIN

Mercredi 17 – 20h30 Théâtre des Dames CINEMA – GAINSBURG – FILM DE JOANN SFAR

Vendredi 19 et samedi 20 – 20h30 Théâtre des Dames " LE COUPABLE EST DANS LA SALLE " TROUPE DE L'ASSOCIATION SORGES-THÉÂTRE – COMÉDIE

Samedi 20 Athlétis AAAEEC – CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL Pays-de-la-Loire/Bretagne/Poitou-Charente TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTÉ

Dimanche 21 – 15h Théâtre des Dames CINEMA – INVECTUS, FILM DE CLINT EASTWOOD – DRAME

Jeudi 25 – 20h Ecole de musique intercommunale Trélazé/Les Ponts-de-Cé RÉUNION DE QUARTIER SAINT-MAURILLE

Vendredi 26 – 20h30 Théâtre des Dames - Gratuit " BATTEMENTS DE CŒUR POUR DUO DE CORDES " – THÉÂTRE NUIT – COMÉDIE MUSICALE

Samedi 27 – 10h30/12h Salle Emstal CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS AUX PONTS-DE-CÉ

Samedi 27 (10h/18h) et dimanche 28 (9h30-18h) Athlétis - Gratuit RENCONTRES DE GÉNÉALOGIE " MARINIERS ET MARINE DE LOIRE " AGENA

Dimanche 28 HEURE D'ÉTÉ ☺

Lundi 29 Salle du conseil CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 31 – 20h Salle de La Monnaie RÉUNION DE QUARTIER LA MONNAIE, LA BROSSE, LES PERRIERES

AVRIL

Jusqu'au 15 – Exposition Centre culturel Vincent-Malandrin EXPOSITION GEORGES SICOT AU FIL DU TEMPS DES SAISONS – ACRYLIQUES

Du 8 au 11 EXPOSITION SUR LA PHILATÉLIE au château (Musée des coiffes et des traditions)

Jeudi 1^{er} – 20h30 Salle Emstal " LE CABARET DES PASSIONS " – COMPAGNIES AMATEURS DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Mercredi 7 – 20h Athlétis RÉUNION DE QUARTIER LA CHESNAIE, JEAN BODIN

Jeudi 8 – 10h à 16h Salle Emstal FORUM SANTÉ BIEN-ÊTRE

Vendredi 9 avril – 20h30 Théâtre des Dames TRIO ESCALE – en partenariat avec l'Ecole de musique intercommunale Les Ponts-de-Cé/Trélazé – MUSIQUE DE CHAMBRE

